

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 septembre 2008

**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : M. BORDAT  
**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - Mme BLETTY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA  
**Membres excusés** : Mme TENENBAUM (pouvoir M. REBSAMEN) - M. IZIMER (pouvoir Mlle MASLOUHI)  
**Membres absents** : M. PRIBETICH

## OBJET DE LA DELIBERATION

**Signalisation tricolore - Fourniture de supports, de lanternes, de boîtiers de raccordement et de détecteurs "hyperfréquences" - Mise en appel d'offres - Lancement de la consultation**

Monsieur Julien, au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville doit disposer de pièces détachées et sous-ensembles pour assurer l'entretien et le renouvellement des feux de signalisation tricolore. Une partie des marchés actuels se termine le 31 décembre 2008.

Aussi, est-il proposé de lancer un appel d'offres unique à lots séparés, en vue de la passation de marchés à bons de commande valables du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2011. La forme du marché à bons de commande est justifiée par la nécessité de réaliser, au-delà des opérations de renouvellement, des réparations de natures diverses et impossibles à prévoir dès maintenant. Le découpage en lots séparés permet, par ailleurs, de favoriser la mise en concurrence des entreprises.

La structure des marchés à passer serait la suivante.

Désignation	Montant total sur trois ans (TTC) minimum et maximum
Lot A : fourniture de supports de feux tricolores	35 000 € à 70 000 €
Lot B : fourniture de lanternes de feux tricolores de 200 et 300 mm de diamètre	30 000 € à 70 000 €
Lot C : fourniture de coffrets de raccordement électriques de feux tricolores	10 000 € à 20 000 €
Lot D : fourniture de détecteurs "hyperfréquences"	8 000 € à 20 000 €.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider la mise en appel d'offres ouvert de la fourniture de supports, de lanternes, de boîtiers de raccordement et de détecteurs "hyperfréquences" destinés aux feux de signalisation tricolore ;

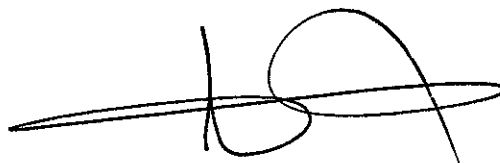
2 - m'autoriser à lancer la procédure ;

3 - m'autoriser à signer le marché correspondant et tous actes à intervenir pour son exécution ;

4 - m'autoriser, en cas d'appel d'offres infructueux, à procéder à un nouvel appel d'offres ou à lancer une consultation en vue de la passation d'un marché négocié après mise en concurrence, conformément à l'article 35.I.1° du code des marchés publics.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 8/10/08

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 6 OCT. 2008

